

Votre région | Politique & Territoires

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Sûreté nucléaire dans les centrales : un niveau « globalement satisfaisant »

Benjamin Covarel



Les centrales nucléaires sont dans un état satisfaisant selon l'ASNR, dont celle du Bugey, dans l'Ain. Photo Guillaume Drevet

L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) faisait ce jeudi 2 juillet un bilan sur les multiples contrôles effectués sur les sites nucléaires civils de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour l'organisme, le niveau de sûreté nucléaire reste satisfaisant.

L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), issue de la fusion entre l'Autorité de sûreté nucléaire et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire mène différentes missions comme le contrôle des activités nucléaires civiles, l'élaboration de la réglementation ou encore l'expertise de la sûreté des installations nucléaires civiles. À ce titre, elle vient de livrer son bilan de la sûreté nucléaire dans la région.

• 369 inspections dans la région en 2025

L'année dernière, la division de Lyon de l'ASNR a procédé à 369 inspections en Auvergne-Rhône-Alpes ([contre 339 en 2024](#)). Parmi elles, 131 l'ont été dans les centrales nucléaires du Bugey (Ain), de Saint-Alban (Isère), de Cruas-Meysses (Ardèche) et du Tricastin (Drôme). 107 autres ont été réalisés dans le nucléaire de proximité (activités dans les secteurs médicaux et industrie, comme les centres d'imagerie par résonance magnétique), 98 dans les usines, les installations de recherche et les sites en démantèlement, 18 dans le domaine du transport de substances radioactives et 15 dans les laboratoires agréés par l'ASNR.

• 30 événements significatifs signalés

En 2025, 27 événements classés au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques (INES) ont été déclarés dans la région, soit six de plus qu'en 2024. Cette échelle comporte sept niveaux, allant de la simple anomalie pour le premier à l'accident nucléaire majeur pour le septième. « Il n'y a donc pas de grands risques à ce premier niveau », rassure Richard Escoffier, chef du pôle réacteurs à l'ASNR.

Trois autres événements significatifs ont aussi été signalés, classés quant à eux au niveau 2 sur une autre échelle, celle de l'ASN-SFRO, qui concerne les incidents de radioprotection affectant des patients dans le cadre d'une radiothérapie.

• Les centrales nucléaires dans un état plutôt bon

La division lyonnaise de l'ASNR estime que « le niveau de la sûreté nucléaire et de la radioprotection reste globalement satisfaisant » dans la région. Celle de Saint-Alban se distingue même favorablement de l'appréciation générale portée sur les centrales d'EDF. « C'est très satisfaisant à l'aube de la quatrième visite décennale qui commence en 2027 », se réjouit Richard Escoffier. Car tous les 10 ans, un réexamen des réacteurs nucléaires juge leurs capacités à poursuivre leur activité. Un premier réacteur est concerné l'année prochaine à Saint-Alban, avant que le second ne soit examiné en 2028.

La centrale nucléaire de Cruas-Meysses s'est quant à elle fait remarquer par ses résultats en retrait concernant la santé et sécurité au travail. « Il y a notamment eu un grave accident de chute de hauteur sur le dos. Heureusement que ça n'a pas eu de grosses conséquences physiques mais ça aurait pu être beaucoup plus grave. »

• Canicule : la température de l'eau surveillée de près

L'ASNR a profité de l'actualité récente pour faire un point sur les différents dispositifs mis en place lors des périodes de canicule. Se pose notamment la question de la température de l'eau, les centrales en prélevant dans les fleuves pour refroidir leurs réacteurs avant qu'elle ne ressorte plus chaude. L'ASNR fixe donc une limite de température de rejet pour limiter l'impact sur la faune et la flore. « En cas de température excessive en amont, EDF doit réduire la puissance des réacteurs, voire les arrêter, explique Paul Durliat, chef de la division de Lyon de l'ASNR. Il y aura toujours assez d'eau pour faire tourner nos centrales mais c'est le niveau de puissance qui pourrait donc évoluer en conséquence à l'avenir. »

